

INVITATION EXERCICE SECOURS EN MONTAGNE

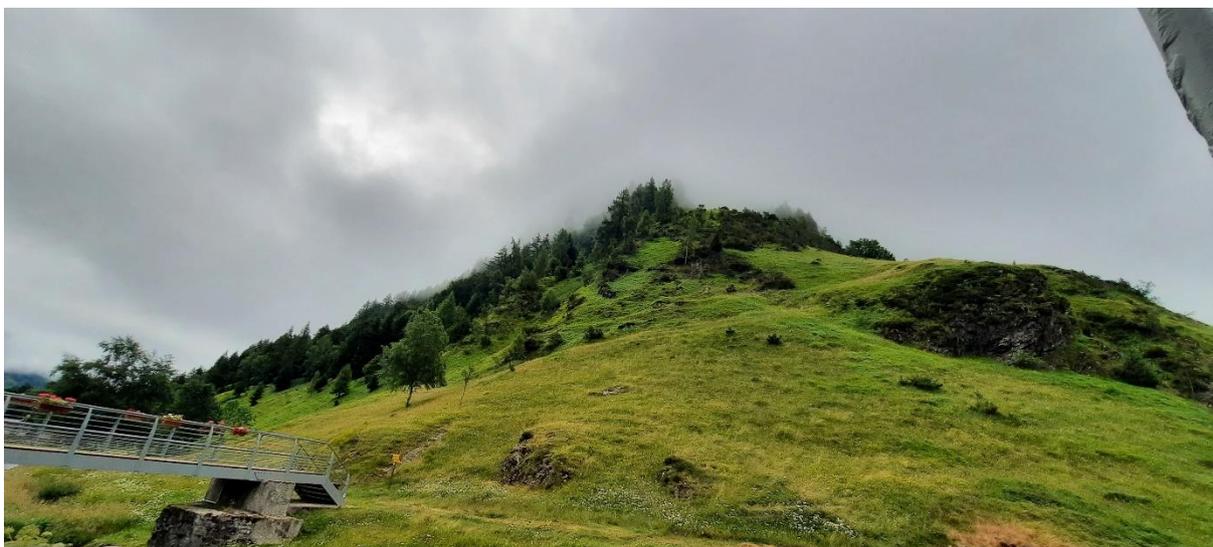
Ce jour 21/07/2023, le CDRP31 était invité à assister à un exercice de secours en montagne organisé par la CRS24 de Lannemezan (65) aux Granges d'Astau sur la commune de Oô.

Les personnes invitées :

- Journalistes locaux
- Représentants des acteurs des fédérations de montagne (FFME, FFCAM, FFRandonnée, etc...)
- Patrick Lagleize (guide haute montagne)
- Mr le sous-préfet et assistants



Le lieu prévu était au-dessus des granges d'astau mais la météo nous a joué un tour puisqu'un plafond très bas et brumeux a obligé cette compagnie à modifier le lieu de cet exercice. En effet, l'hélicoptère n'aurait aucune visibilité.



Aussi, l'adaptation a été faite via un exercice de secours en montagne en utilisant « le drone » et intervention humaine...

- Un microphone et haut-parleur embarqué pour communiquer à distance
- La commande équipée d'un écran cartographié pour voir et se donner une situation
- Caméra jour / nuit embarquée pour utilisation 24/24



A ce jour, seulement deux compagnies de secours en montagne sont équipées de « drone » et l'utilisent lors de leurs interventions ; à savoir la CRS24 de Lannemezan et le PGHM de Pierrefite Nestalas.

L'équipe :

- Les responsables de cette unité
- Les gendarmes secouristes montagne
- Le pilote du drone



Le drone :

- Equipé d'une batterie ayant 30mn d'autonomie environ



Le pilote du drone :



Un professionnel formé et entraîné aux diverses situations

(pluies, vent, brouillard, etc...)

Son intervention avec sa machine sera souvent en complément ou en remplacement de l'hélicoptère et facilite la recherche de la victime



La situation :

- Un randonneur passe un appel au 112(N° à retenir et utiliser en priorité) car il est tombé et s'est blessé.
- Dans son message, il indique de fortes douleurs aux jambes, ne peut marcher et pense avoir la jambe cassée.
- Le 112 oriente cette demande vers le centre de secours qualifié le plus proche et disponible soit la CRS24 de Lannemezan.
- la personne blessée a indiquée être au-dessus de Oo dans le sud du village sans plus de précision.

L'intervention :

- la météo (brouillard, un ciel très bas exclut l'utilisation d'un hélicoptère)
- le secours se fera donc par voie terrestre avec l'aide du drone
- le pilote de drone faisant la recherche retrouve le blessé après un laps de temps assez court (celui-ci étant habillé de vêtements colorés)
- le drone permet un échange avec le blessé via le micro du pilote et le haut-parleur/microphone puissant installé sur le drone. Ces outils permettent un bilan de santé sous forme de questions/réponses.
- la vision du blessé sur l'écran du drone permet sa visualisation et d'avoir les coordonnées de sa position.
- l'obtention de cette position permet le départ de l'équipe de secours vers le blessé
- au moment de la jonction avec le blessé, une communication est réalisée avec l'équipe restée en bas pour confirmer qu'on a retrouvé le blessé et un bilan de santé provisoire physique et psychologique est établi par les secouristes de la CRS24 ; il est transmis à l'équipe du bas par radio. Cela permet de mettre en place rapidement l'accueil du blessé après sa descente (ambulance, orientation médicale, etc...).
- le blessé sera installé sur la perche(brancard) après stabilisation et évacué vers le point bas par les sauveteurs qui effectueront de multiples manoeuvres de cordes afin d'assurer la sécurité de la personne.



Bilan :

- une prise en charge et intervention rapide
- une équipe efficace et dévouée et coordonnée
- de nouveaux moyens avec de nouvelles technologies
- des secouristes accessibles et à disposition pour rencontres avec les clubs
- des échanges, conseils et rappels
- pour finir et bien méritées, les félicitations de tous et de Mr le sous-préfet



Philippe HIRET,

Président de la Commission Départementale de Formation
Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Haute-Garonne
5, Port Saint Sauveur - 31 000 TOULOUSE - Tel : 05.34.31.58.31
Mobile : 06.52.14.91.8